

Discours d'Alain AMEDRO
Vice-président de la région Ile-de-France
Chargé de l'Aménagement du territoire, de la Coopération interrégionale, des
Contrats ruraux et des Parcs Naturels Régionaux

Plénière d'ouverture du Congrès des Parcs
Mercredi 2 octobre 2013, Saint Rémy-Lès-Chevreuse

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Maire de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse,
Monsieur le Président du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse,
Monsieur le Président de la Fédération des Parcs,
Monsieur le Vice-président du Conseil Général de l'Essonne, cher Guy,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les chargés de mission des Régions,
Mesdames et Messieurs les chargés de mission des Parcs,
Chers amis des Parcs,

Bienvenue en Ile-de-France ! Bienvenue dans cette région dynamique et contrastée. Cette région historique et tournée vers l'avenir. Et surtout, cette région si belle et plus encore ! Une région riche de sa biodiversité, de ses paysages et de ses habitants. Une région dont on connaît le développement économique, mais où certains territoires pâtissent d'inégalités. Une région où chacun s'est arrêté un jour mais où la diversité patrimoniale est parfois ignorée. Une Ile-de-France qui loin des clichés, est à 70% rurale !

Grâce à sa politique de protection du patrimoine et d'aménagement de ses territoires, l'Ile-de-France bénéficie aujourd'hui de 4 Parcs Naturels Régionaux :

- le Gâtinais français : son miel, ses vallons et son cresson ;
- l'Oise-Pays de France : ses forêts, son arène et ses églises romanes ;
- le Vexin français : ses coteaux de Seine, ses plateaux agricoles et ses constructions troglodytiques ;
- et celui nous accueillant pour ce Congrès : la Haute Vallée de Chevreuse, le 1^{er} parc francilien que son Président vous a si bien raconté.

Et l'histoire n'est pas terminée puisque 2 autres territoires sont actuellement à l'étude :

- le Bocage Gâtinais : ses poules gâtinaises, ses rivières et ses hameaux ;
- et la Brie et Deux Morin, son réseau de cours d'eau, ses cryptes et sa population dynamique en recherche de valorisation sociale et environnementale.

Réunis en InterParcs, nos parcs naturels régionaux sont le fruit de volontés locales et régionales fortes, de protection comme de mise en valeur de la ruralité francilienne, de ses spécificités, de ses joyaux naturels et architecturaux exceptionnels, de ses cultures et de ses traditions.

Partie prenante de la métropole francilienne, ils ont su se saisir des spécificités de l'espace rural et périurbain pour développer leurs missions et apporter des réponses adaptées à chacun de leur périmètre, notamment en termes de gouvernance et d'ingénierie qui manque cruellement dans les secteurs ruraux.

Dans le domaine agricole, par exemple, le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse a développé un partenariat avec la Chambre interdépartementale d'Agriculture. Il encourage des mesures agro-environnementales territorialisées et donc ajustée aux enjeux et pratiques agricoles locaux, tant pour les grandes cultures que pour les prairies et les vergers et ceci tout en préservant la viabilité économique de l'exploitation.

Les Parcs naturels régionaux contribuent à une meilleure prise en compte des questions environnementales et sociales pour un bénéfice à l'échelle de l'Ile-de-France. Ils sont en avance sur la manière de concilier économie, tradition, environnement et culture, et sont précurseurs dans leur façon d'associer les habitants à la vie de leur territoire. Ils nous permettent de croire, qu'à l'instar de la devise des Parcs comme celle de la région Ile-de-France : Demain s'invente ici. Dans ces Parcs !

Justement, quel sera ce demain, ou cette « autre vie », comme le nomme la Fédération ?

Ce choix, parce que c'en est un, s'offre à nous de nous détacher du matérialisme, de nous rapprocher de nos territoires et de nous réconcilier avec l'aménagement, avec l'économie et avec l'autre. De donner du sens à nos actions !

L'autre, nous, vous, moi, eux, si bien parodié par la compagnie « Un lien c'est tout ! » qui nous accompagne tout au long de ce Congrès.

Le passage de notre mode actuel de production et de consommation à un mode plus respectueux des écosystèmes, c'est « la transition écologique et énergétique dans des territoires en mouvement ». C'est la transition avec et par nos territoires. C'est un enjeu climatique d'une urgente actualité, lié aux enjeux sociaux, environnementaux et économique, notamment au regard de sa mise en œuvre qui doit permettre la création de milliers d'emplois non délocalisables.

C'est la transition industrielle avec des productions saines et non polluantes ;

C'est une agriculture biologique localisée et saisonnière ;

C'est la création de biens durables alliant qualité et santé, loin du prêt-à-jeter !

C'est l'urbanisme revisité, densifiant l'urbain, promouvant l'éco-construction et sachant préserver des espaces verts pour chacun ;

C'est la fiscalité où l'essentiel des prélèvements prendra en compte le coût de l'énergie, les matières premières, les déchets, la pollution et le coût sur la santé ;

Ce sont les transports repensés, développant l'éco-mobilité via le covoiturage, le ferroutage et le télétravail ;

C'est enfin la démocratie participative, associant étroitement la population aux choix économiques et sociaux.

Les Parcs, acteurs, innovateurs et protecteurs des liens sociaux sont aussi le fil conducteur de cette transition. Nous le verrons particulièrement demain lors des conférences thématiques, où l'Institut d'Aménagement Urbain d'Ile-de-France nous révélera son étude sur l'action des PNR en la matière.

Dans le Gâtinais français, est née cette année, la société coopérative d'intérêt collectif Gâtinais Bois Energie, afin de développer une filière bois local, valoriser des espaces forestiers du territoire, et garantir un approvisionnement de qualité et en quantité suffisante pour ses utilisateurs.

Les Parcs Naturels franciliens ont apporté à notre projet d'aménagement Ile-de-France 2030, leur regard, leur conseil mais aussi leur solution. Que ce soit en limitant l'étalement urbain ou la concurrence territoriale, qu'en favorisant les complémentarités par la mutualisation au sein d'un cadre intercommunal. Ou encore, que ce soit en polarisant l'espace rural afin d'éviter les déplacements ou en renforçant l'accueil de nouveaux logements, d'emplois, d'équipements et de services publics, le tout conforté par les transports collectifs.

Ce document, qui sera voté par l'assemblée régionale dans quelques jours, nous offre en effet la possibilité concrète de parvenir, par le biais de l'aménagement, à un territoire meilleur. C'est notre garant pour une Ile-de-France solidaire, équilibrée et qui répond aux aspirations des Franciliennes et des Franciliens, de mieux vivre ensemble. C'est la préservation de la biodiversité, des ressources naturelles, des sites et des bâtiments remarquables, témoignages de notre histoire. La région souhaite ainsi prendre une autre direction que celle de nos modes de vies voraces en énergie carbonée et nucléaire, et permettre la production locale des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique, la réhabilitation des logements anciens à travers la SEM Energie Positive.

En ce sens, le Parc du Vexin français a engagé une réflexion sur le devenir et la reconversion des corps de ferme vacants dans l'intérêt général de satisfaire les besoins essentiels que sont le logement, et notamment locatif, accessible aux plus modestes, mais aussi le développement d'activités économiques, artisanales, culturelles qui peuvent trouver dans ces bâtiments désaffectés les espaces nécessaires à leur épanouissement.

La région parviendra d'autant mieux à cet objectif de transition, en enjambant certaines frontières, en créant des relations plus fortes avec nos voisins, la Normandie, le Centre, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne et la Picardie.

C'est d'ailleurs avec la Picardie que nous avons par exemple coopéré positivement en 2004 dans la création du dernier né des Parcs naturels franciliens : l'Oise-Pays de France, actuellement en révision de sa charte.

Outre le Sdrif, l'Ile-de-France a adopté son Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Outil pour le maintien de la biodiversité dans la région, ses travaux d'élaboration ont participé à l'appui du maintien des fameuses trames vertes et bleues.

Nous nous engageons tous dans cet avenir commun, qui doit nous demander mobilisation, ténacité et inventivité !

Durant ces trois jours, vous allez partir à la découverte d'une partie de cette région francilienne. Vous allez rencontrer des villages redynamisés, des citoyens qui redessinent leur environnement, des paysages reconquis, des entreprises responsables, des modes de vie écologiques, des collectivités inventives, des travailleurs solidaires ou encore des patrimoines retrouvés. Vous allez découvrir l'Ile-de-France sous une autre facette que celle qui est d'habitude donnée à voir. Vous allez côtoyer et vous mêlez à ce territoire. D'ailleurs pour certains, grâce au jumelage entre les communes du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse et chacun des Parcs Naturels Régionaux de France, cela a déjà commencé.

Avant d'accueillir la table ronde d'ouverture puis le Ministre de l'Ecologie que je remercie grandement de sa présence, je vais laisser la place à une petite séquence cinématographique vous présentant le « récit de la transition écologique et énergétique dans chacun des 4 parcs naturels franciliens ».

Je souhaiterais conclure en remerciant très sincèrement et vivement tous les acteurs pour leur mobilisation, pour fournir le meilleur accueil possible : les élus et l'équipe du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, les Parcs Naturels franciliens, la Fédération des Parcs et notamment Jean-Louis Joseph et Pierre Weick, les chargés de mission de la Région Ile-de-France, mon équipe et vous tous pour votre présence.

Je vous souhaite un excellent Congrès !